



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture

**ERC/20/REP**

# **RAPPORT**

**Tachkent  
(Ouzbékistan)**

**2-4 novembre 2020  
(en ligne)**

## **Trente-deuxième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe**

Citer comme suit:

FAO. 2020. Rapport. *Trente-deuxième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe.*

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles de l'auteur/des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO, 2020



Certains droits réservés. Ce travail est mis à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution-Pas d'utilisation commerciale-Partage à l'identique 3.0 Organisations intergouvernementales (CC BY-NC-SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode.fr>).

Selon les termes de cette licence, cette œuvre peut être copiée, diffusée et adaptée à des fins non commerciales, sous réserve que la source soit mentionnée. Lorsque l'œuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO cautionne tels ou tels organisation, produit ou service. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si le travail est adapté, il doit donc être sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si ce document fait l'objet d'une traduction, il est obligatoire d'intégrer la clause de non-responsabilité suivante accompagnée de la citation indiquée ci-après: «Cette traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ni de l'exactitude de cette traduction. L'édition originale en [langue] doit être l'édition qui fait autorité».

Tout litige relatif à la présente licence ne pouvant être résolu à l'amiable sera réglé par voie de médiation et d'arbitrage tel que décrit à l'Article 8 de la licence, sauf indication contraire contenue dans le présent document. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules>) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

**Documents de tierce partie.** Il appartient aux utilisateurs qui souhaitent réutiliser des éléments de cet ouvrage attribués à une tierce partie, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si cette réutilisation est soumise à l'obtention d'une autorisation et d'obtenir la permission du détenteur des droits d'auteur. Le risque de demandes résultant de la violation d'un composant du travail détenu par une tierce partie incombe exclusivement à l'utilisateur.

**Ventes, droits et licences.** Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO ([www.fao.org/publications](http://www.fao.org/publications)) et peuvent être achetés par courriel adressé à [publications-sales@fao.org](mailto:publications-sales@fao.org). Les demandes d'utilisation commerciale doivent être soumises sur la page suivante: [www.fao.org/contact-us/licence-request](http://www.fao.org/contact-us/licence-request). Les demandes relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: [copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org).

**Membres de la FAO dans la région Europe**

Albanie	France	Norvège
Allemagne	Géorgie	Ouzbékistan
Andorre	Grèce	Pays-Bas
Arménie	Hongrie	Pologne
Autriche	Îles Féroé (membre associé)	Portugal
Azerbaïdjan	Irlande	République de Moldova
Bélarus	Islande	Roumanie
Belgique	Israël	Royaume-Uni
Bosnie-Herzégovine	Italie	Saint-Marin
Bulgarie	Kazakhstan	Serbie
Chypre	Kirghizistan	Slovaquie
Croatie	Lettonie	Slovénie
Danemark	Lituanie	Suède
Espagne	Luxembourg	Suisse
Estonie	Macédoine du Nord	Tadjikistan
Fédération de Russie	Malte	Tchéquie
Finlande	Monaco	Turkménistan
	Monténégro	Turquie
		Ukraine
		Union européenne (organisation membre)

### Lieu et dates des sessions de la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe

Première	-	Rome (Italie)	10-15 octobre 1949
Deuxième	-	Rome (Italie)	10-15 octobre 1960
Troisième	-	Rome (Italie)	8-13 octobre 1962
Quatrième	-	Salzburg (Autriche)	26-31 octobre 1964
Cinquième	-	Séville (Espagne)	5-11 octobre 1966
Sixième	-	Saint-Julien (Malte)	28-31 octobre 1968
Septième	-	Budapest (Hongrie)	21-25 septembre 1970
Huitième	-	Munich (Rép. fédérale d'Allemagne)	18-23 septembre 1972
Neuvième	-	Lausanne (Suisse)	7-12 octobre 1974
Dixième	-	Bucarest (Roumanie)	20-25 septembre 1976
Onzième	-	Lisbonne (Portugal)	2-7 octobre 1978
Douzième	-	Athènes (Grèce)	22-27 septembre 1980
Treizième	-	Sofia (Bulgarie)	4-8 octobre 1982
Quatorzième	-	Reykjavik (Islande)	17-21 septembre 1984
Quinzième	-	Istanbul (Turquie)	28 avril-2 mai 1986
Seizième	-	Cracovie (Pologne)	23-26 août 1988
Dix-septième	-	Venise (Italie)	3-7 avril 1990
Dix-huitième	-	Prague (Tchécoslovaquie)	24-28 août 1992
Dix-neuvième	-	Killarney (Irlande)	6-10 juin 1994
Vingtième	-	Tel Aviv (Israël)	29 avril-3 mai 1996
Vingt et unième	-	Tallinn (Estonie)	25-29 mai 1998
Vingt-deuxième	-	Porto (Portugal)	24-28 juillet 2000
Vingt-troisième	-	Nicosie (Chypre)	29-31 mai 2002
Vingt-quatrième	-	Montpellier (France)	5-7 mai 2004
Vingt-cinquième	-	Riga (Lettonie)	8-9 juin 2006
Vingt-sixième	-	Innsbruck (Autriche)	26-27 juin 2008
Vingt-septième	-	Erevan (Arménie)	13-14 mai 2010
Vingt-huitième	-	Bakou (Azerbaïdjan)	19-20 avril 2012
Vingt-neuvième	-	Bucarest (Roumanie)	2-4 avril 2014
Trentième	-	Antalya (Turquie)	4-6 mai 2016
Trente et unième	-	Voronège (Fédération de Russie)	16-18 mai 2018
Trente-deuxième	-	Tachkent (Ouzbékistan)	2-4 novembre 2020 (en ligne)

## TABLE DES MATIÈRES

	<b>Page</b>
<b>Résumé des principales recommandations.....</b>	<b>vi</b>
Questions portées à l'attention du Conseil .....	vi
Questions portées à l'attention de la Conférence .....	vi
	<b>Paragraphe</b>
<b>I. Questions lumineaires .....</b>	<b>1-17</b>
A. Organisation de la session .....	1-3
B. Allocution de bienvenue du représentant de haut niveau de l'Ouzbékistan .....	4
C. Élection du Président et des vice-présidents et nomination des rapporteurs .....	5-8
D. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier .....	9-10
E. Déclaration du Directeur général.....	11-13
F. Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO.....	14
G. Déclaration du Président de la trente et unième session de la Conférence régionale pour l'Europe.....	15
H. Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) .....	16
I. Déclaration de la porte-parole de la Consultation des organisations de la société civile .....	17
<b>II. Questions relatives aux politiques et à la réglementation régionales et mondiales .....</b>	<b>18-30</b>
A. Systèmes alimentaires durables et alimentation saine en Europe et Asie centrale .....	18-19
B. Questions connexes à caractère informatif .....	20-25
C. Initiative Main dans la main de la FAO: une nouvelle approche .....	26-27
D. Solutions en faveur des jeunes, de l'emploi et du développement des zones rurales en rapport avec la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale.....	28-29
E. Manifestation spéciale sur l'innovation et le passage au numérique.....	30
<b>III. Questions relatives au Programme et au budget .....</b>	<b>31-37</b>
A. Réseau de bureaux décentralisés.....	31-32
B. Résultats et priorités de la FAO dans la région .....	33-34
C. Synthèse des évaluations 2014-2019 de la FAO dans la région Europe et Asie centrale.....	35-37
<b>IV. Autres questions.....</b>	<b>38-50</b>
A. Programme de travail pluriannuel 2020-2023 de la Conférence régionale pour l'Europe .....	38-39
B. Rapport sur les conclusions des débats de la quarante et unième session de la Commission européenne d'agriculture (ECA) .....	40-41

C.	Rapport sur les conclusions des débats de la réunion conjointe de la Commission européenne des forêts (quarantième session) et du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (soixante-dix-septième session) .....	42-43
D.	Rapport sur les conclusions des débats de la trentième session de la Commission européenne consultative pour les pêches et l'aquaculture dans les eaux intérieures (CECPAI) .....	44-45
E.	Rapport sur les conclusions des débats de la sixième session de la Commission des pêches et de l'aquaculture pour l'Asie centrale et le Caucase .....	46-47
F.	Questions connexes à caractère informatif .....	48
G.	Date et lieu de la trente-troisième session de la Conférence régionale pour l'Europe .....	49
H.	Questions diverses .....	50
I.	Clôture de la Conférence et adoption du rapport .....	51-53
	Examen et adoption du rapport de la Conférence régionale pour l'Europe.....	51
	Clôture de la Conférence .....	52-53
		<b>Page</b>
<b>V.</b>	<b>ANNEXES</b> .....	<b>19-21</b>
	ANNEXE A – ORDRE DU JOUR .....	19
	ANNEXE B – LISTE DES DOCUMENTS .....	21

## RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

### QUESTIONS PORTÉES À L'ATTENTION DU CONSEIL

- Systèmes alimentaires durables et alimentation saine en Europe et Asie centrale: *paragraphe 19, alinéas m), o) et q)*
- Initiative de la FAO Main dans la main - une nouvelle approche: *paragraphe 27, alinéas a), c), d), g) et h)*
- Solutions en faveur des jeunes, de l'emploi et du développement des zones rurales en rapport avec la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale: *paragraphe 29, alinéas k) à p)*
- Réseau de bureaux décentralisés: *paragraphe 32, alinéas a) à g)*
- Résultats et priorités de la FAO dans la région: *paragraphe 34, alinéas a) à m)*
- Synthèse des évaluations 2014-2019 de la FAO dans la région Europe et Asie centrale: *paragraphe 36, alinéas a) à d)*
- Rapport sur les conclusions des débats de la quarante et unième session de la Commission européenne d'agriculture (ECA): *paragraphe 41, alinéa a)*
- Rapport sur les conclusions des débats de la réunion conjointe de la Commission européenne des forêts (quarantième session) et du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (soixante-dix-septième session): *paragraphe 43, alinéa e)*

### QUESTIONS PORTÉES À L'ATTENTION DE LA CONFÉRENCE

- Systèmes alimentaires durables et alimentation saine en Europe et Asie centrale: *paragraphe 19, alinéas a) à l), n) et p)*
- Initiative Main dans la main: venir en aide aux plus vulnérables: *paragraphe 27, alinéas b), e) et f)*
- Solutions en faveur des jeunes, de l'emploi et du développement des zones rurales en rapport avec la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale: *paragraphe 29, alinéas a) à j)*
- Rapport sur les conclusions des débats de la trentième session de la Commission européenne consultative pour les pêches et l'aquaculture dans les eaux intérieures (CECPAI): *paragraphe 45, alinéas c) et d)*
- Rapport sur les conclusions des débats de la sixième session de la Commission des pêches et de l'aquaculture pour l'Asie centrale et le Caucase: *paragraphe 47, alinéa b)*

## I. Questions lumineuses

### A. Organisation de la session

1. La trente-deuxième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe s'est tenue du 2 au 4 novembre 2020. Compte tenu de la pandémie de covid-19 et des problèmes de santé publique qui en découlent, il a été décidé, à l'issue d'une concertation officielle avec la République d'Ouzbékistan, pays hôte, et le Groupe régional européen, que la réunion se déroulerait en ligne, à titre exceptionnel.
2. La Conférence régionale pour l'Europe a accepté que les débats aient lieu à distance et a, par conséquent, suspendu l'application des dispositions de son règlement intérieur concernant l'organisation de réunions physiques.
3. Les participants à la session étaient au nombre de 315, dont 16 ministres, 15 vice-ministres et secrétaires d'État, et les représentants de 51 Membres. Des observateurs de trois Membres, de huit organismes des Nations Unies, de sept organisations intergouvernementales, de quatre organisations internationales non gouvernementales et de cinq organisations de la société civile étaient également présents, ainsi que cinq représentants du secteur privé et huit du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche.

### B. Allocution de bienvenue du représentant de haut niveau de l'Ouzbékistan

4. M. Shukhrat Ganiev, Vice-Premier ministre de la République d'Ouzbékistan, a souhaité la bienvenue aux délégués et a dit déplorer qu'il ait fallu tenir la session à distance. Il a souligné que la pandémie de covid-19 avait clairement mis en évidence la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement alimentaire mondiales, au vu des restrictions à la circulation des personnes et des biens, et que, dans ce contexte, de nombreux pays avaient de véritables difficultés à assurer la sécurité alimentaire, en particulier celle des plus vulnérables. Cette situation nouvelle pourrait compromettre la concrétisation de l'un des principaux objectifs de développement durable (ODD): éliminer la faim d'ici à 2030. M. Ganiev a insisté sur le fait qu'il était possible d'accroître la production alimentaire si l'on investissait suffisamment dans l'innovation et dans la recherche scientifique. Il a précisé, à ce sujet, que les fabricants devraient tous avoir la possibilité de recourir aux technologies modernes, dans les pays développés comme dans les pays en développement, et ce quelles que soient leurs capacités financières. Il a indiqué que les systèmes alimentaires demeuraient l'un des volets essentiels de la lutte contre la pauvreté au vingt et unième siècle et que la croissance du produit intérieur brut (PIB) dans le secteur agricole était le moyen le plus efficace de réduire la pauvreté. Il estimait qu'il était nécessaire de coordonner avec la FAO les interventions visant à s'attaquer aux causes profondes des pénuries alimentaires, à protéger l'environnement et à éliminer les facteurs entravant le développement rural dans la région Europe et Asie centrale.

### C. Élection du Président et des vice-présidents et nomination des rapporteurs

5. Les délégués ont élu M. Jamshid Abdulkhakhimovich Khodjaev, Ministre de l'agriculture de la République d'Ouzbékistan, aux fonctions de Président de la trente-deuxième session de la Conférence régionale.
6. M. Johannes Petrus Hoogeveen, Ambassadeur et Représentant permanent du Royaume des Pays-Bas auprès de la FAO, a été élu premier Vice-Président.
7. M. Taras Kachka, Vice-Ministre du développement économique, du commerce et de l'agriculture de l'Ukraine, a été élu deuxième Vice-Président.
8. M. Alper Tasdelen, chef de division adjoint au Ministère de l'alimentation et de l'agriculture de la République fédérale d'Allemagne, et M. Ayhan Baran, Représentant permanent suppléant de la République turque auprès de la FAO, ont été nommés rapporteurs.



#### **D. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier**

9. Le Président a présenté l'ordre du jour et le calendrier provisoire.
10. La Conférence régionale les a adoptés. L'ordre du jour figure à l'*annexe A* et la liste des documents présentés à la Conférence régionale à l'*annexe B*.

#### **E. Déclaration du Directeur général**

11. Dans sa déclaration, M. Qu Dongyu, Directeur général de la FAO, a remercié le Gouvernement et le peuple de l'Ouzbékistan d'accueillir la première réunion en ligne de la Conférence régionale pour l'Europe en pleine pandémie. Il a exprimé sa solidarité à l'égard des victimes de la covid-19 et des héros qui combattent cette maladie dans la région et dans le reste du monde. Il a également rendu hommage aux autorités nationales de tous les Membres hébergeant des bureaux de la FAO dans la région qui ont contribué à protéger la santé des membres du personnel de l'Organisation en cette période difficile. En outre, il a remercié la société civile et le secteur privé des efforts qu'ils déploient pour atténuer les effets de la pandémie. M. Qu a évoqué le récent lancement du Programme FAO d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19, initiative mondiale visant à aider les pays à contrer les répercussions de la pandémie.

12. Le Directeur général a présenté, dans les grandes lignes, la vision relative à la transformation de l'Organisation, qui doit aboutir à la création d'une FAO inclusive et souple, pleinement en accord avec sa vision et son mandat de base et au service de ses Membres, de sorte que ceux-ci puissent apporter des améliorations sur quatre fronts, à savoir la production, la nutrition, l'environnement et les conditions de vie. Il a insisté sur la nécessité de faire des conférences régionales des plateformes dynamiques et efficaces en matière d'élaboration de politiques. Il a souligné qu'il était important que la Conférence régionale pour l'Europe communique des orientations et une direction stratégique à la FAO aux fins de la réalisation des ODD et de la formulation de solutions adaptées au contexte qui permettent de fournir des aliments nutritifs, diversifiés et produits de manière durable, dans la région Europe et Asie centrale et partout dans le monde.

13. Le Directeur général a indiqué que l'innovation, le développement du numérique, les politiques et les plateformes, entre autres outils, étaient les principaux moyens de promouvoir la mise en place d'une agriculture moderne et durable pour faire face à certaines des difficultés auxquelles la région était confrontée, et que la pandémie actuelle ne faisait qu'aggraver. Il a souligné qu'il fallait continuer d'encourager le recours à des approches novatrices, cohérentes et stratégiques et aux partenariats dans la région, tels que l'Initiative Main dans la main et sa plateforme géospatiale. Il a d'ailleurs invité les Membres de la région à envisager de participer à cette initiative.

#### **F. Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO**

14. M. Khalid Mehboob, Président indépendant du Conseil de la FAO, a mis en avant l'importance de la Conférence régionale qui, en tant que composante à part entière de la structure de gouvernance de l'Organisation, permettait d'intégrer le point de vue de la région au programme de travail de la FAO. Il leur a rappelé que le moment était idéal pour donner de l'élan à l'innovation au sein de la FAO et aux initiatives du Directeur général. Il a également rappelé que l'Europe et l'Asie centrale formaient une région vaste et présentant une grande diversité, et qu'elle apportait à la FAO les connaissances approfondies et l'expérience multiple dont celle-ci avait besoin pour remplir son mandat, et il a exhorté les Membres à veiller à ce que les priorités régionales soient dûment intégrées dans le nouveau Cadre stratégique de l'Organisation. Il a évoqué le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, qui se tiendra en 2021, et a souligné le rôle central de la FAO, dont témoigne la place prépondérante qu'occupe le mandat de base de l'Organisation dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

### **G. Déclaration du Président de la trente et unième session de la Conférence régionale pour l'Europe**

15. M. Alexey Gordeyev, Vice-Président de la douma d'État de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie, a prononcé une allocution en sa qualité de Président de la trente et unième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe. Il a rappelé les conclusions et recommandations issues de la trente et unième session, qui toutes ont été approuvées par le Conseil de la FAO, à sa cent cinquante-neuvième session, et par la Conférence de la FAO, à sa quarante et unième session. Il a évoqué le rôle de la FAO pour ce qui était d'aider les pays de la région à cerner et à contrer les effets de la pandémie de covid-19 sur les chaînes d'approvisionnement alimentaire en Europe et en Asie centrale.

### **H. Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)**

16. M. Thanawat Tiensin, Président du CSA, a fait le point sur les principales activités du CSA. Il s'est dit préoccupé par les répercussions de la covid-19 sur les chaînes d'approvisionnement agroalimentaire et la sécurité alimentaire, qui ne faisaient qu'ajouter à la difficulté d'atteindre l'ODD 2 et les cibles connexes du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il a également appelé l'attention des participants sur le processus international et intergouvernemental inclusif engagé par le CSA pour élaborer des directives d'application volontaire de portée mondiale qui favorisent la convergence et la cohérence des politiques au service de la sécurité alimentaire, de l'amélioration de la nutrition et de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. Il a souligné que la prise en main par les pays était cruciale et a donné des informations sur les orientations relatives aux politiques concernant des thèmes nouveaux, comme l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, ainsi que la participation et l'emploi des jeunes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires.

### **I. Déclaration de la porte-parole de la Consultation des organisations de la société civile**

17. M<sup>me</sup> Aida Jamangulova, porte-parole des organisations de la société civile (OSC), a porté à la connaissance des participants le point de vue des OSC, soulignant le rôle que pouvaient jouer des systèmes agricoles résilients fondés sur des pratiques agroécologiques qui, tout à la fois, amélioreraient la production alimentaire et fonctionneraient en harmonie avec la nature. Elle a insisté sur le fait que la covid-19 creusait les inégalités socioéconomiques, ce qui avait des conséquences pour les plus vulnérables et aggravait les problèmes d'insécurité alimentaire et de malnutrition, lesquels entraînaient une augmentation des violences à l'égard des femmes et des filles. Elle a souligné qu'il importait de partager les connaissances et les données d'expérience pour autonomiser les producteurs d'aliments, leur donner à réfléchir, les mettre en relation au niveau régional et tirer parti du développement du numérique, tout en protégeant les connaissances des petits producteurs et des peuples autochtones contre l'accaparement de données et en renforçant la souveraineté numérique de ces acteurs.

## II. Questions relatives aux politiques et à la réglementation régionales et mondiales

### Transformation des systèmes alimentaires et prochaines étapes vers le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires

#### A. Systèmes alimentaires durables et alimentation saine en Europe et Asie centrale

18. La Conférence régionale a examiné le document ERC/20/2.
19. Les participants à la Conférence régionale
  - a) ont affirmé qu'il était important d'adopter une approche fondée sur des systèmes alimentaires durables au service d'une alimentation saine qui permette de porter à leur maximum les contributions aux trois dimensions de la durabilité (environnementale, économique et sociale) tout en opérant des arbitrages entre les activités, les acteurs et les objectifs globaux, ce qui serait un engagement crucial en vue de la réalisation de multiples ODD et de la promotion des synergies entre les mesures de politique générale;
  - b) ont souligné que le monde avait pris du retard dans la réalisation des ODD et ont confirmé que les Membres étaient absolument déterminés à donner au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires une issue positive, dans le cadre de la Décennie d'action à l'appui de la réalisation des ODD d'ici à 2030;
  - c) ont insisté sur le fait que la pandémie de covid-19 venait s'ajouter aux facteurs qui entravaient déjà la réalisation des ODD, ce qui montrait l'importance de systèmes alimentaires résilients et durables qui fonctionnent en toutes circonstances; ils ont reconnu le rôle des petits producteurs et des exploitations familiales en tant que contributeurs clés à la sécurité alimentaire pendant la pandémie; et ont confirmé leur soutien à l'appel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) invitant à «reconstruire en mieux» après la covid-19;
  - d) ont reconnu que les exploitations familiales étaient un pilier fondamental des systèmes alimentaires de la région et qu'il était important de continuer à les autonomiser et d'investir dans les chaînes de valeur, y compris les petites et moyennes entreprises, de mettre à profit le potentiel inexploité et de favoriser au maximum la création d'emplois, la prospérité et des conditions de travail décentes;
  - e) ont encouragé les Membres à créer un environnement propice à la mise en œuvre du programme de transformation des systèmes alimentaires, qui prendrait de préférence la forme d'un mécanisme national de coordination multisectorielle doté d'un large mandat et chargé d'apporter un point de vue axé sur les systèmes alimentaires, mécanisme au sein duquel seraient représentés les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux compétents, y compris le secteur privé;
  - f) ont insisté sur l'importance de promouvoir le dialogue sur le rôle des divers acteurs et de favoriser la cohérence des politiques, à l'appui de systèmes alimentaires durables et de régimes alimentaires sains;
  - g) ont appelé les Membres à exercer leurs responsabilités et à assurer à tous un accès égal à une alimentation saine, nutritive et sans danger pour la santé et à sensibiliser les consommateurs aux régimes alimentaires sains et à la prévention des pertes et gaspillages de nourriture;
  - h) ont reconnu que les chaînes d'approvisionnement courtes, les marchés locaux, l'agroécologie et d'autres approches novatrices jouaient un rôle important dans la promotion de systèmes alimentaires durables et résilients face au changement climatique et mais aussi face à d'autres chocs (notamment ceux liés à la pandémie) et contribuaient à réduire les pertes et gaspillages de nourriture;

- i) ont reconnu l'importance de l'innovation, de la recherche et de services de vulgarisation agricole efficaces, essentiels au transfert de technologies et de connaissances vers les agriculteurs et les petites entreprises, ainsi que des nouvelles opportunités qu'offre la numérisation s'agissant d'améliorer non seulement la productivité et la durabilité des systèmes alimentaires mais aussi la transparence pour les consommateurs;
- j) ont insisté sur la nécessité d'investir dans la collecte de données en vue de l'élaboration de politiques fondées sur des éléments concrets et des données scientifiques afin:
  - i. d'analyser les systèmes alimentaires et de mettre en évidence les obstacles à la transformation de ces systèmes, en tenant compte des conséquences de la covid-19;
  - ii. de renforcer les capacités d'analyse en vue de définir les mesures à prendre et d'étudier les compromis à trouver et les incompatibilités à surmonter, de manière à élaborer des interventions dans lesquelles l'ensemble du système alimentaire trouve son compte;
- k) ont souligné que, dans une optique de durabilité sociale où il s'agit de ne laisser personne au bord du chemin, il fallait s'employer à réduire les inégalités dans les systèmes alimentaires, favoriser une approche qui privilégie la personne et autonomiser les groupes vulnérables et marginalisés, afin de garantir à tous une alimentation saine et abordable;
- l) ont encouragé les Membres à faire connaître des expériences en matière de politiques, envisagées ou en cours, et d'interventions d'ordre général ou réglementaire visant à transformer les systèmes alimentaires, y compris en rapport avec les efforts consentis pour motiver les différents acteurs;
- m) ont constaté que les recommandations stratégiques de la FAO pour la mise en œuvre du programme de transformation sont bien conformes à la stratégie «de la fourche à la fourchette» et à d'autres stratégies et doctrines nationales;
- n) ont souligné l'importance cruciale que revêtent l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, des filles et des jeunes s'agissant d'accélérer les progrès vers la réalisation des ODD;
- o) ont reconnu le rôle incontournable que joue la FAO dans la promotion de systèmes alimentaires durables à l'échelle mondiale et par ses interventions sur le terrain aux niveaux régional, national et local;
- p) ont approuvé les recommandations stratégiques, telles qu'indiquées à la section 5 du document à l'examen, tout en notant qu'elles ne pouvaient être considérées comme constituant une liste exhaustive de mesures nécessaires pour mettre en œuvre le programme de transformation dans la région;
- q) ont demandé à la FAO:
  - i. de poursuivre sur la base de l'expérience acquise et du travail réalisé depuis de longues années dans l'élaboration et la promotion d'une approche durable des systèmes alimentaires par l'intermédiaire de ses partenariats multipartites, en particulier le Programme pour des systèmes alimentaires durables du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables;
  - ii. de soutenir, par l'intermédiaire des initiatives régionales, des gouvernements et des acteurs non gouvernementaux (en particulier le secteur privé), l'élaboration, l'affinement et la mise en œuvre du programme de transformation visant à assurer des systèmes alimentaires durables, résilients, inclusifs et équitables ainsi qu'une alimentation saine, en tenant compte de l'approche «Un monde, une santé» et des conséquences de la covid-19;

- iii. de collaborer avec les mécanismes et les organes de coordination régionale et nationale, lorsque des Membres de la FAO en font la demande, afin d'élaborer une méthode permettant d'évaluer la durabilité des systèmes alimentaires et d'analyser, à l'échelle nationale, la situation actuelle de l'alimentation et des systèmes alimentaires;
- iv. d'aider les pays à déterminer les mesures à prendre, et à renforcer les capacités et les connaissances nécessaires, notamment par la fourniture d'outils statistiques et analytiques et grâce à la mise en commun de pratiques optimales au sein et en dehors de la région.

## B. Questions connexes à caractère informatif

20. La Conférence régionale a pris note du document ERC/20/INF/9 rev.1:
- a) Le document ERC/20/INF/9 Rev.1 a été présenté par M<sup>me</sup> Agnes Kalibata, qui a souligné que le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires déboucherait sur des solutions et des stratégies nouvelles et audacieuses visant à transformer les systèmes alimentaires et à tirer parti de ces transformations pour faire avancer l'ensemble des ODD. M<sup>me</sup> Kalibata a énoncé cinq objectifs pour le Sommet et précisé que celui-ci aborderait également un certain nombre de questions transversales telles que le financement, les politiques, l'innovation, les connaissances autochtones et l'autonomisation des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés. Elle a noté que cette manifestation serait à la fois le sommet des peuples et le sommet des solutions, et que les axes de travail avaient été conçus de manière à concrétiser cette vision. Dans le cadre du Sommet, des dialogues sont programmés à trois niveaux, en plus des manifestations organisées en ligne.
21. Sur la base du document ERC/20/INF/11, la Conférence régionale<sup>1</sup>:
- a) a constaté qu'il importait:
    - i. de communiquer des informations concernant le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture aux pays de la région qui ne l'avaient pas encore ratifié et d'apporter un appui à la mise en œuvre du Traité aux pays de la région qui sont Parties contractantes;
    - ii. d'aider les pays de la région à mener les activités prioritaires qui sont définies dans les plans d'action sectoriels mondiaux élaborés par la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture.
22. Sur la base du document ERC/20/INF/12, la Conférence régionale<sup>1</sup>:
- a) a estimé que les Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, à l'appui de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition, permettraient d'apporter des solutions au problème de la fragmentation des politiques dans les secteurs de l'alimentation, de l'agriculture et de la santé.
23. Sur la base du document ERC/20/INF/13, la Conférence régionale<sup>1</sup>:
- a) a noté qu'il pourrait être utile d'inclure dans la Stratégie et vision relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition la définition que le Codex Alimentarius donne de la sécurité sanitaire des aliments.
24. La Conférence régionale a pris note du document ERC/20/INF/14 et préconisé que<sup>1</sup>:
- a) les synergies soient renforcées entre les efforts menés dans le domaine des pertes et gaspillages alimentaires, notamment en établissant des liens entre les documents qui sont élaborés en parallèle, référence étant faite au Code de conduite volontaire pour la réduction

---

<sup>1</sup> Examiné selon la procédure de correspondance écrite.

des pertes et du gaspillage alimentaires, en cours d'examen, et en utilisant partout la définition donnée dans l'indicateur 12.3.1 des ODD: l'indice mondial des pertes alimentaires.

25. La Conférence régionale a pris note du document ERC/20/INF/15<sup>1</sup>.

**Initiative Main dans la main: venir en aide aux plus vulnérables**

**C. Initiative Main dans la main de la FAO: une nouvelle approche**

26. La Conférence régionale a examiné le document ERC/20/12 Rev.1.

27. Les participants à la Conférence régionale:

- a) ont salué et approuvé la nouvelle approche de la FAO relative au développement de l'agriculture au moyen de l'Initiative Main dans la main et ont reconnu que cette initiative pouvait contribuer à renforcer l'adhésion et les capacités des pays et ainsi permettre d'avancer plus vite sur la voie de l'élimination de la pauvreté et de la faim et de promouvoir le développement rural et la croissance économique;
- b) se sont félicités que l'accent, au plan organisationnel, ait été mis sur l'accélération de la transformation agricole et le développement rural durable en vue de l'élimination de la pauvreté (ODD 1) et de la faim et de la malnutrition sous toutes ses formes (ODD 2) et que la contribution potentielle de l'Initiative Main dans la main à l'accomplissement des autres objectifs de développement durable ait été confirmée;
- c) ont souligné combien il était utile de mieux exploiter les données et les outils d'analyse afin de permettre une prise de décisions en meilleure connaissance de cause et ainsi favoriser l'innovation dans les méthodes, les technologies, les investissements, les politiques et les institutions, et ont jugé particulièrement important de mettre toutes les informations traitées à la disposition de l'ensemble des parties prenantes, et ils ont demandé à la FAO de préciser sa politique relative au traitement de l'information, afin d'assurer le respect des principes de protection des données et de confidentialité, et de mettre en place un suivi par les Membres;
- d) se sont dits favorables à l'approche flexible et novatrice d'appariement, avec des partenariats multidimensionnels qui renforcent la mobilisation des moyens de mise en œuvre (y compris les connaissances, le savoir-faire, la technologie, la numérisation, l'accès aux marchés, le renforcement des capacités, le financement et les investissements) en vue d'accélérer la marche vers la réalisation des priorités nationales en matière de développement durable dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture;
- e) ont encouragé les Membres à faire connaître leurs pratiques optimales et à donner des indications sur une approche des systèmes agroalimentaires axée sur les marchés qui doit accompagner la transformation des systèmes agricoles, ruraux et alimentaires en tant que rouages à part entière de la transformation structurelle, qui a pour objet d'atteindre les objectifs nationaux de développement durable dans leurs dimensions économique, sociale et environnementale;
- f) ont reconnu qu'il était important de renforcer les capacités nationales pour mieux intégrer, analyser et visualiser les données, afin de cerner les interactions et d'évaluer quantitativement les arbitrages parmi les actions conçues pour viser des objectifs multiples dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, avec la participation active du pays bénéficiaire et du partenaire fournisseur de ressources;
- g) ont recommandé que la FAO associe étroitement les Membres de la région à la mise en forme de l'Initiative Main dans la main et à ses implications pour le Programme de travail et budget de la FAO et de veiller à établir des synergies avec d'autres initiatives connexes et à nouer une coopération étroite avec les partenaires respectifs chargés de la mise en œuvre;

- h) ont demandé que la FAO envisage des formules pour améliorer et développer l'approche de l'Initiative Main dans la main afin de renforcer le soutien de l'Organisation aux pays pour que ceux-ci atteignent d'autres objectifs prioritaires, en particulier s'agissant de répondre à la pandémie de covid-19 et de faire face à ses effets.

**D. Solutions en faveur des jeunes, de l'emploi et du développement des zones rurales en rapport avec la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale**

28. La Conférence régionale a examiné le document ERC/20/3 et son annexe web, qui portaient sur les solutions en faveur des jeunes, de l'emploi et du développement des zones rurales en rapport avec la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale.
29. Les participants à la Conférence régionale ont approuvé les principales recommandations et actions proposées dans le document d'information. en outre, les participants:
- a) ont constaté qu'il fallait revitaliser les zones rurales en veillant particulièrement à démarginaliser les jeunes et les jeunes femmes des zones rurales, ainsi qu'à renforcer les infrastructures et les services ruraux afin de favoriser un développement économique inclusif, l'autonomisation des petits exploitants et la promotion d'une croissance économique durable et de la croissance verte;
  - b) ont souligné les effets négatifs de la migration des jeunes sur la productivité, la production de revenus et l'approvisionnement local, reconnu que sans moyens d'action et sans accès à des emplois décents et à des services ruraux, les jeunes générations auraient peu de possibilités dans les zones rurales, et appelé les Membres à faire en sorte qu'il y ait peu d'écart de revenus entre les zones urbaines et les zones rurales, afin de réduire la pauvreté;
  - c) ont pris note du rôle clé que jouent les femmes dans les zones rurales du fait qu'elles accomplissent des tâches essentielles dans l'environnement familial et en dehors de celui-ci, et de leur manque de possibilités de développement et de filets de sécurité, en particulier face aux risques posés actuellement par la pandémie de covid-19;
  - d) ont pris note de l'importance de l'agroécologie et des autres approches novatrices, du passage au numérique et de l'échange d'informations, de connaissances et de travaux de recherche, qui sont autant d'éléments essentiels pour transformer le secteur agricole et le rendre attrayant aux yeux des jeunes cadres;
  - e) ont reconnu qu'il fallait adopter une approche systémique pour stimuler une croissance durable et promouvoir la transformation structurelle du secteur agroalimentaire, de façon à développer le caractère multidimensionnel de l'agriculture familiale et, ainsi, concevoir des solutions spécialement adaptées et propres au contexte pour atteindre les ODD;
  - f) ont insisté sur le fait que les jeunes sont des acteurs du changement dans le cadre de la revitalisation des zones rurales et de la transition vers des systèmes alimentaires durables, et proposé l'idée de promouvoir leur autonomisation en les faisant participer aux processus de gouvernance et de prise de décisions nationaux et internationaux afin d'améliorer leur bien-être économique et social, de s'attaquer aux phénomènes qui favorisent les migrations économiques ou les migrations de détresse, et de maximiser les effets positifs des migrations sur les communautés rurales et l'utilisation des envois de fonds aux fins de l'investissement dans l'agriculture et le développement rural;

- g) ont préconisé que soient élaborés des plans d'action nationaux prévoyant des mesures concrètes et des engagements spécifiques en faveur de l'agriculture familiale au niveau national dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028);
- h) ont souligné qu'il importait de renforcer les mesures en faveur des exploitations familiales, et en particulier des petits exploitants, à l'aide d'une stratégie d'engagement du secteur privé et d'approches de développement communautaire territoriales et intégrées qui tiennent compte de l'importance que revêt pour les besoins locaux la diversification économique, qui vise à la fois la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire et les activités économiques non agricoles dans les zones rurales;
- i) ont souligné qu'il fallait créer des systèmes alimentaires inclusifs en misant sur l'échange d'informations, de connaissances et de compétences spécialisées entre les agriculteurs et d'autres acteurs grâce à la vulgarisation agricole et aux services de conseil, et qu'il fallait encourager les innovations – en particulier la conception d'outils et d'applications spécialisés, accessibles et bon marché – et commencer à exploiter le passage au numérique et l'agriculture numérique pour veiller à ce que les services fournis soient efficaces et de grande portée;
- j) ont reconnu qu'il fallait réaliser des investissements responsables afin de mettre à disposition des infrastructures et des services publics ruraux, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation, et accroître le niveau de l'investissement destiné à aider les agriculteurs familiaux et les jeunes entrepreneurs en favorisant l'accès à la terre, en améliorant l'environnement d'investissement et en élargissant le portefeuille de produits financiers adaptés, afin de s'assurer que personne ne soit laissé pour compte dans la société;
- k) ont souligné l'importance du Plan d'action en faveur des jeunes ruraux et d'autres outils et stratégies de la FAO en matière de politiques, qui aident les jeunes ruraux, notamment à accéder à la terre et à d'autres ressources naturelles, et contribuent à la création d'emplois décents, notamment au sein de jeunes entreprises;
- l) ont noté que l'approche des écoles pratiques d'agriculture était utile et efficace pour introduire de nouvelles technologies et des pratiques innovantes dans le secteur agricole de la région et ont demandé que la FAO continue à en assurer la promotion;
- m) ont demandé à la FAO de continuer à aider les pays de la région à réaliser une transformation structurelle de leurs zones rurales, de nature durable, afin d'élargir le caractère multidimensionnel de l'agriculture familiale et de favoriser les moyens d'existence des agriculteurs familiaux, en mettant l'accent sur les jeunes et les femmes;
- n) ont recommandé que la FAO prenne en compte les recommandations sur les politiques formulées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale, qui visent à promouvoir la participation et l'emploi des jeunes dans le secteur agricole et les systèmes alimentaires, et qu'elle intègre l'égalité des sexes en tant que thème transversal dans toutes les solutions qu'elle proposera en faveur des jeunes, de l'emploi et du développement des zones rurales;
- o) ont demandé que la FAO réfléchisse à l'organisation d'un forum des jeunes, en vue du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires;
- p) ont demandé que la FAO collabore étroitement avec les autres organismes ayant leur siège à Rome dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action de la FAO en faveur des jeunes ruraux.



---

***Innovation et passage au numérique***

**E. Manifestation spéciale sur l'innovation et le passage au numérique**

30. Cette manifestation spéciale a été l'occasion pour les pays et d'autres parties prenantes de dialoguer et de mettre en avant leurs innovations dans le domaine de l'agriculture, ainsi que de donner leur point de vue en ce qui concerne le passage au numérique dans les systèmes alimentaires et agricoles et les éventuelles mesures à prendre pour que cette transition produise le plus d'effets possible. Les pays ont également été invités à réfléchir aux moyens par lesquels la FAO peut favoriser l'échange et l'analyse des connaissances au niveau mondial pour éclairer les décideurs et les différents acteurs qui interviennent dans les secteurs alimentaire et agricole.

### III. Questions relatives au Programme et au budget

#### Moyens de mise en œuvre

#### A. Réseau de bureaux décentralisés<sup>2</sup>

31. La Conférence régionale a examiné le document ERC/20/4.
32. Les participants à la Conférence régionale:
- a) étaient favorables aux mesures prises par la Direction de la FAO pour accroître la délégation de pouvoirs et décentraliser la prise de décisions dans les domaines administratifs et programmatiques, y compris les ressources humaines et les achats, afin d'améliorer de manière générale l'exécution des programmes stratégiques et de répondre aux attentes qui découlent du Programme de développement durable à l'horizon 2030, tout en tenant compte des principes de transparence et d'obligation de rendre compte ainsi que de la nécessité de faire participer comme il se doit les organes directeurs de la FAO aux décisions relatives à l'ouverture ou à la fermeture de bureaux décentralisés;
  - b) ont demandé à la FAO de continuer d'adapter les modèles d'activité de ses bureaux décentralisés, compte tenu en particulier du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, pour se mettre en conformité et créer des synergies avec le plan d'action sous la responsabilité du Coordonnateur résident, afin d'assurer une plus grande souplesse et une plus grande efficacité dans l'utilisation des ressources financières et humaines limitées dont dispose actuellement l'Organisation et, ainsi, pouvoir répondre aux besoins et aux priorités des Membres au titre de ses objectifs stratégiques et conformément aux ODD, en accordant une attention particulière à la lutte contre la faim et la pauvreté dans les pays les plus vulnérables, auxquels l'Initiative Main dans la main accorde la priorité;
  - c) ont demandé à la FAO de poursuivre le renforcement de ses capacités techniques et l'intégration des politiques aux niveaux régional et sous-régional, en particulier au moyen d'une collaboration plus poussée avec les organismes ayant leur siège à Rome aux échelons régional et national, tout en maintenant des capacités techniques adéquates au Siège de l'Organisation, afin qu'elle joue un rôle moteur dans la réalisation des ODD pertinents dans la région, notamment ceux dont elle est garante, et de contribuer efficacement, surtout en s'appuyant sur ses compétences en matière normative et fondées sur des éléments scientifiques et des données factuelles, aux nouveaux cadres de coopération du système des Nations Unies et aux analyses communes de pays;
  - d) ont demandé à la FAO de passer à une approche programmatique complète au niveau décentralisé afin de mieux démontrer sa précieuse contribution à la réalisation des ODD, conformément aux recommandations formulées dans l'évaluation du Cadre de résultats stratégiques de la FAO;
  - e) soutenaient l'engagement constant de la FAO dans la mise en œuvre du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement aux niveaux régional et national, soulignant le rôle joué par les bureaux de liaison dans l'amélioration de la visibilité de l'Organisation sur le terrain et dans le renforcement des relations avec l'ensemble des parties prenantes, dont les acteurs du secteur privé et de la société civile, et ont formulé des indications quant à l'orientation stratégique de la FAO en ce qui concerne sa proposition de valeur dans la région;
  - f) ont demandé à la FAO d'évaluer, de mettre en évidence et de saisir les nouvelles possibilités offertes par le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement aux niveaux national et régional, en s'appuyant sur les enseignements tirés et l'expérience acquise

---

<sup>2</sup> Examiné selon la procédure de correspondance écrite.

dans le cadre de la collaboration avec d'autres partenaires, en particulier dans le contexte des organismes ayant leur siège à Rome;

- g) ont apporté leur soutien à l'idée de mettre en place une coalition thématique sur les systèmes alimentaires et la nutrition pour la région Europe et Asie centrale.

## **B. Résultats et priorités de la FAO dans la région**

33. La Conférence régionale a examiné le document ERC/20/5 Rev.1 et ses sept annexes web.

34. Les participants à la Conférence régionale:

- a) se sont félicités des résultats obtenus par la FAO dans la région en 2018-2019 dans le cadre des initiatives régionales et dans d'autres grands domaines d'activité, ainsi que de l'action de la FAO face à la pandémie de covid-19, et ont accueilli favorablement les informations actualisées sur le nouveau Cadre stratégique de la FAO et les ajustements apportés aux priorités régionales de la FAO.
- b) ont pris acte de la nouvelle Initiative Main dans la main, qui permettra à la FAO de promouvoir des interventions fondées sur des éléments concrets et pilotées et prises en main par les pays qui visent à accélérer la transformation de l'agriculture et le développement rural durable afin d'éliminer la pauvreté (ODD 1), la faim et toutes les formes de malnutrition (ODD 2). Ces efforts contribueront également à la concrétisation de tous les autres ODD dans la région;
- c) ont noté qu'il était important d'adopter des approches novatrices, de tirer parti du potentiel de la science et des technologies modernes, en particulier des solutions numériques, tout en réduisant les fractures numériques, et d'ajuster les cadres législatifs nationaux correspondants pour faire face aux situations nouvelles et aux nouveaux défis;
- d) ont pris acte de la volonté renouvelée de ne laisser personne de côté et de consolider la gestion organisationnelle pour intensifier l'appui aux petits États insulaires en développement, aux pays les moins avancés et aux pays en développement sans littoral, en particulier les pays en développement sans littoral d'Europe et d'Asie centrale;
- e) ont noté qu'il était important de renforcer les partenariats, notamment avec les petits producteurs et les entreprises du secteur alimentaire, les intermédiaires et les consommateurs, ce qui avait également été mis en évidence par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) à sa quarante-sixième session, et se sont félicités de la nouvelle stratégie de la FAO relative à la participation du secteur privé;
- f) ont pris note des progrès réalisés dans l'élaboration des Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition, qui contribueront, dans les années à venir, à la lutte contre l'insécurité alimentaire et toutes les formes de malnutrition sous l'angle des systèmes alimentaires;
- g) ont souligné qu'il était important de réaliser une transformation des systèmes alimentaires qui prenne en compte les interactions dynamiques entre les secteurs, les acteurs et les pays en ce qui concerne l'utilisation durable des ressources naturelles, l'agriculture durable et les systèmes alimentaires, sur la base des trois dimensions du développement durable, l'objectif étant d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition;
- h) ont reconnu le rôle essentiel du Cadre stratégique de la FAO, qui oriente les activités techniques de l'Organisation, et ont pris note des dispositions prises concernant la révision proposée du Cadre stratégique;

- i) se sont félicités des efforts menés pour aligner le Cadre stratégique révisé sur le Programme 2030 pour le développement durable, notamment sur l'ODD 1 et l'ODD 2 qui sont au cœur de toutes les activités de la FAO, et ont invité à examiner les changements organisationnels présentés à la cent soixante-quatrième session du Conseil à la lumière du nouveau Cadre stratégique, une fois ce dernier adopté;
- j) ont salué les travaux accomplis au titre des programmes stratégiques de la FAO ainsi que les résultats obtenus dans le cadre des initiatives régionales et dans d'autres grands domaines d'activité en 2018-2019 comme suite aux grandes priorités établies à la trente et unième session de la Conférence régionale pour l'Europe et conformément aux objectifs stratégiques de l'Organisation, soulignant l'importance de l'agroécologie dans l'agriculture familiale comme solution pour instaurer une agriculture durable et rappelant qu'il importe de faire usage des antibiotiques avec précaution afin de parer à la résistance aux antimicrobiens, et notamment de cesser progressivement de les employer comme stimulateurs de croissance;
- k) ont approuvé les priorités régionales proposées et les initiatives régionales révisées en tant qu'approche du cadre programmatique de l'action qui sera menée par la FAO en 2020-2021, telles qu'elles sont présentées aux paragraphes<sup>3</sup> 41 à 46 et 50 à 64, et ont demandé à la FAO d'en tenir compte en vue de l'élaboration de son nouveau Cadre stratégique et de renforcer les activités au titre des différentes priorités dans le cadre du mandat de l'Organisation en ce qui concerne:
- i. le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et la contribution de la FAO à cette manifestation;
  - ii. l'intégration de changements dans le domaine des politiques liées à la nutrition et à l'alimentation saine ainsi que la transformation des systèmes alimentaires sur la base des trois dimensions du développement durable;
  - iii. l'intégration d'une approche «Un monde, une santé», notamment pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens, les zoonoses et d'autres ravageurs et maladies transfrontières, en particulier les invasions de criquets pèlerins;
  - iv. l'attention accordée aux perspectives des consommateurs et à la mise en place de chaînes d'approvisionnement plus courtes, tout en œuvrant à des chaînes d'approvisionnement longues plus durables et plus inclusives;
  - v. la promotion de l'égalité et de l'accès au numérique, en mettant l'accent sur la protection sociale et les programmes d'alimentation scolaire et les programmes de nutrition et en particulier sur l'égalité entre les hommes et les femmes;
  - vi. l'intégration d'une comptabilisation du coût réel et la prise en compte de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale et de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition ainsi que de la coalition thématique sur les systèmes alimentaires durables, en collaboration avec les autres organismes régionaux des Nations Unies;
  - vii. les forêts, la pêche et l'aquaculture ainsi que les ressources en sol et en eau;
  - viii. la reconstitution de la biodiversité, en tenant compte des travaux de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, et l'octroi d'une attention accrue aux solutions fondées sur la nature, à l'agroécologie et à d'autres approches novatrices ainsi qu'à la réduction et à l'atténuation des risques;

---

<sup>3</sup> <http://www.fao.org/3/nc229fr/nc229fr.pdf>.

- l) ont souligné combien il était important qu'une approche durable des systèmes alimentaires soit propice à une alimentation saine et ont demandé à la FAO d'intégrer ce lien conceptuel entre production durable, d'une part, et régimes alimentaires sains, sans danger et nutritifs pour tous, d'autre part, dans ses domaines d'action prioritaires pour la région pour la période allant de 2022 à 2025;
- m) ont souligné les contributions de la FAO au renforcement de l'efficacité et de l'efficacéité du système des Nations Unies et ont insisté sur le fait que le Cadre de programmation par pays de l'Organisation devait être pleinement harmonisé avec le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

### **C. Synthèse des évaluations 2014-2019 de la FAO dans la région Europe et Asie centrale**

35. Les participants à la Conférence régionale se sont félicités du rapport de synthèse des évaluations réalisé par le Bureau de l'évaluation de la FAO (ERC/20/6).

36. Les participants à la Conférence régionale ont approuvé toutes les recommandations du rapport de synthèse, à savoir:

- a) Améliorer le cadre des responsabilités aux niveaux régional et thématique de façon à le rendre totalement exhaustif et cohérent et en veillant à ce que tous les projets se fondent sur une théorie du changement solide.
- b) Mettre en place un système de suivi et d'évaluation cohérent et exhaustif aux niveaux national, régional et institutionnel; renforcer les capacités du Bureau régional et des bureaux sous-régionaux, afin que ceux-ci aident les bureaux de pays à formuler des projets et à rechercher des ressources.
- c) Faire en sorte que tous les projets comprennent une stratégie de retrait viable qui permette de rediriger l'attention vers le renforcement des institutions, ainsi que la facilitation de l'apprentissage croisé et la diffusion des connaissances dans l'ensemble de la région, et de tirer parti de l'expertise technique de la FAO pour collaborer avec des partenaires stratégiques.
- d) Continuer à approfondir les connaissances et à renforcer les capacités (à la fois au sein de la FAO et chez les parties prenantes) en matière d'intégration des considérations relatives à l'égalité des sexes, de sorte que ces questions soient prises en compte dans (toutes) les activités de la FAO dans la région.

37. Les participants à la Conférence régionale se sont réjouis que la Direction de la FAO ait accepté les recommandations et ont demandé qu'un rapport intérimaire sur leur mise en œuvre soit présenté à la prochaine Conférence régionale et qu'un point sur l'évaluation similaire à celui-ci figure régulièrement à l'ordre du jour des prochaines conférences régionales.

## IV. Autres questions

### Moyens de mise en œuvre

#### A. Programme de travail pluriannuel 2020-2023 de la Conférence régionale pour l'Europe<sup>4</sup>

38. La Conférence régionale a examiné le document portant sur le Programme de travail pluriannuel 2020-2023 de la Conférence régionale pour l'Europe.

39. Les participants à la Conférence régionale:

- a) ont approuvé le Programme de travail pluriannuel 2020-2023 de la Conférence régionale pour l'Europe.

### Transformation des systèmes alimentaires et prochaines étapes vers le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires

#### B. Rapport sur les conclusions des débats de la quarante et unième session de la Commission européenne d'agriculture (ECA)<sup>4</sup>

40. La Conférence régionale a examiné le rapport sur les conclusions des débats de la quarante et unième session de la Commission européenne d'agriculture (ECA).

41. Les participants à la Conférence régionale:

- a) se sont félicités des activités que la FAO mène dans la région en ce qui concerne la santé des végétaux, entre autres au regard de l'Année internationale de la santé des végétaux, et ses liens avec le changement climatique, la sécurité alimentaire, la biodiversité, les espèces envahissantes et l'accroissement des échanges internationaux (y compris le commerce électronique) et de la mobilité des personnes;
- b) ont adopté le rapport et les recommandations de la quarante et unième session de la Commission européenne d'agriculture.

#### C. Rapport sur les conclusions des débats de la réunion conjointe de la Commission européenne des forêts (quarantième session) et du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (soixante-dix-septième session)<sup>4</sup>

42. La Conférence régionale a examiné le rapport sur les conclusions des débats de la réunion conjointe de la Commission européenne des forêts (quarantième session) et du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (soixante-dix-septième session).

43. Les participants à la Conférence régionale:

- a) ont accueilli favorablement le rapport et se sont félicités de la tenue de la réunion conjointe;
- b) encouragé la poursuite des efforts de coopération avec l'ensemble des parties prenantes, tout en prenant soin d'éviter les chevauchements;

---

<sup>4</sup> Examiné selon la procédure de correspondance écrite.

- c) ont salué les travaux menés par la FAO dans la région sur les sujets en rapport avec les forêts, compte tenu de l'importance du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) et de sa mise en œuvre pour la région;
- d) se sont félicités des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme de travail intégré de Varsovie et de la création d'une nouvelle équipe de spécialistes des forêts boréales;
- e) ont demandé à la FAO d'incorporer à son Programme de travail et budget, en tant que priorités régionales:
  - l'intégration dans les processus nationaux de planification pertinents d'une collaboration sur les approches intégrées des territoires entre les divers organismes de gestion des terres responsables de l'agriculture, des forêts et des pêches;
  - la lutte contre les problèmes liés aux espèces envahissantes, notamment avec le soutien du Réseau Europe et Asie centrale sur les espèces envahissantes des forêts;
  - le recensement et la concrétisation des possibilités offertes par la collaboration intersectorielle;
  - la recherche de solutions fondées sur la nature pour faire face au changement climatique.

**D. Rapport sur les conclusions des débats de la trentième session de la Commission européenne consultative pour les pêches et l'aquaculture dans les eaux intérieures (CECPAI)<sup>5</sup>**

44. La Conférence régionale a examiné le rapport sur les conclusions des débats de la trentième session de la Commission européenne consultative pour les pêches et l'aquaculture dans les eaux intérieures (CECPAI).

45. Les participants à la Conférence régionale:

- a) ont salué les travaux de la Commission, et plus particulièrement l'adoption de la stratégie quinquennale de la CECPAI pour la période 2020-2024 et les avis de la Commission concernant la fourniture de données scientifiques et de résultats de recherche en temps utile aux décideurs nationaux;
- b) ont examiné les activités prioritaires aux fins du développement de la pêche et de l'aquaculture d'eau douce dans les eaux intérieures de la région, dans le cadre de la contribution au Sommet des Nations Unies sur la sécurité alimentaire et à d'autres questions d'importance mondiale ainsi que dans la perspective de la réalisation des ODD et des initiatives régionales de la FAO;
- c) ont appelé les Membres à désigner des points focaux opérationnels auprès de la CECPAI, en sa qualité de seule commission paneuropéenne consacrée aux pêches et à l'aquaculture dans les eaux intérieures, à soutenir ces points focaux et à encourager d'autres pays et des organisations non gouvernementales dans la région à participer aux sessions de la CECPAI en tant qu'observateurs;
- d) ont encouragé les Membres, par l'intermédiaire de leurs points focaux opérationnels, à participer aux projets de la CECPAI consacrés aux priorités régionales définies par le Comité technique et scientifique de la Commission.

---

<sup>5</sup> Examiné selon la procédure de correspondance écrite.

## **E. Rapport sur les conclusions des débats de la sixième session de la Commission des pêches et de l'aquaculture pour l'Asie centrale et le Caucase<sup>5</sup>**

46. La Conférence régionale a examiné le rapport sur les conclusions des débats de la sixième session de la Commission des pêches et de l'aquaculture pour l'Asie centrale et le Caucase.

47. Les participants à la Conférence régionale:

- a) ont examiné les travaux prioritaires aux fins du développement de la pêche et de l'aquaculture dans la zone de compétence de la Commission, dans l'optique de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), qui sont universels, et des initiatives régionales de la FAO, afin que la Commission examine ces questions à sa septième session, qui se tiendra en mai 2021 au Tadjikistan;
- b) ont encouragé les Membres de la Conférence régionale pour l'Europe, en particulier en Asie centrale et dans le Caucase, à annoncer leur intention de devenir membre de la Commission.

## **F. Questions connexes à caractère informatif**

48. La Conférence régionale a pris note du document ERC/20/INF/10<sup>6</sup>.

## **G. Date et lieu de la trente-troisième session de la Conférence régionale pour l'Europe**

49. La question de la date et du lieu de la trente-troisième session de la Conférence régionale pour l'Europe n'a pas été examinée durant la session en ligne. Le Directeur général décidera du lieu de la session et de sa date exacte en consultation avec les Membres.

## **H. Questions diverses**

50. Aucune question n'a été soulevée par les Membres au titre de ce point de l'ordre du jour.

## **I. Clôture de la Conférence et adoption du rapport**

### *Examen et adoption du rapport de la Conférence régionale pour l'Europe*

51. Les participants à la Conférence régionale ont adopté à l'unanimité le rapport de la Conférence, y compris les déclarations faites par les Membres durant la séance consacrée à l'adoption du rapport.

### *Clôture de la Conférence*

52. Le Directeur général a remercié le Gouvernement ouzbek d'avoir accueilli la trente-deuxième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe dans les circonstances exceptionnelles dues à la covid-19, qui ont obligé à tenir la session à distance. Il a noté que 51 pays avaient participé à la session – la participation la plus élevée jamais atteinte par la Conférence régionale pour l'Europe –, et a relevé que cette première session à distance de la Conférence régionale pour l'Europe avait aussi créé un rapprochement entre tous les participants, le Secrétariat de la FAO, et tous les ministres, vice-ministres et délégués. Il a souligné que les participants étaient parvenus à un consensus sur un certain nombre de questions importantes, alors même que la région était l'une des régions du monde qui présentait la plus grande diversité. Il a noté que l'accent avait été mis en particulier sur la question des systèmes alimentaires durables et d'une alimentation saine en Europe et en Asie centrale, mais aussi sur le potentiel de la région, qui pourrait aider à nourrir le monde dans des conditions plus durables, résilientes et inclusives. Il a également noté qu'il importait de réduire les pertes et le gaspillage de denrées alimentaires et insisté sur la question des jeunes, de l'emploi et du développement des zones rurales dans le contexte de la Décennie

---

<sup>6</sup> Examiné selon la procédure de correspondance écrite.



des Nations Unies pour l'agriculture familiale, 2019-2028. Pour conclure, le Directeur général a remercié tous les délégués de leur participation à la session, au nom du Secrétariat et des collègues du Siège, à Rome, du Bureau régional, à Budapest, du Bureau de la FAO en Ouzbékistan et de chacun des bureaux de pays dans toute la région.

53. M. Khodjaev, Ministre de l'agriculture de l'Ouzbékistan, a adressé au nom de son pays, qui accueillait la session, ses chaleureux remerciements aux participants pour leurs excellentes et actives interventions à l'occasion de cette première session de la Conférence régionale pour l'Europe tenue à distance, se félicitant des échanges de vues très positifs et du consensus sur des questions très pertinentes, importantes pour la région.

## V. ANNEXES

### ANNEXE A – ORDRE DU JOUR

#### I. QUESTIONS LIMINAIRES

1. Élection du président et des vice-présidents et nomination des rapporteurs
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
3. Déclaration du Directeur général
4. Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO
5. Déclaration du Président de la trente et unième session de la Conférence régionale pour l'Europe
6. Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)
7. Déclaration du porte-parole de la Consultation des organisations de la société civile

#### II. QUESTIONS RELATIVES AUX POLITIQUES ET À LA RÉGLEMENTATION RÉGIONALES ET MONDIALES

##### **Transformation des systèmes alimentaires et prochaines étapes vers le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires**

8. Systèmes alimentaires durables et alimentation saine en Europe et Asie centrale

*Note d'information: État de la biodiversité en Europe et Asie centrale: la conservation dynamique de la biodiversité – défis et perspectives*

*Note d'information: Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition et suite donnée à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition*

*Note d'information: Révision de la Vision et stratégie relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition*

*Note d'information: Quantification des pertes et gaspillages de denrées alimentaires en rapport avec la méthode d'analyse des pertes de nourriture*

*Note d'information: Année internationale de la santé des végétaux (2020)*

*Note d'information: Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (2021)*

##### **Initiative Main dans la main: venir en aide aux plus vulnérables**

9. Initiative Main dans la main de la FAO: une nouvelle approche
10. Solutions en faveur des jeunes, de l'emploi et du développement des zones rurales en relation avec la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale

### **Innovation et passage au numérique**

*Manifestation spéciale sur l'innovation et le passage au numérique*

## **III. QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME ET AU BUDGET**

### **Moyens de mise en œuvre**

11. Réseau de bureaux décentralisés
12. Résultats et priorités de la FAO dans la région
13. Synthèse des évaluations 2014-2019 de la FAO dans la région Europe et Asie centrale

## **IV. AUTRES QUESTIONS**

### **Moyens de mise en œuvre**

14. Programme de travail pluriannuel 2020-2023 de la Conférence régionale pour l'Europe

### **Transformation des systèmes alimentaires et prochaines étapes vers le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires**

15. Rapport sur les conclusions des débats de la quarante et unième session de la Commission européenne d'agriculture (CEA)
16. Rapport sur les conclusions des débats de la réunion conjointe de la Commission européenne des forêts (quarantième session) et du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (soixante-dix-septième session)
17. Rapport sur les conclusions des débats de la trentième session de la Commission européenne consultative pour les pêches et l'aquaculture dans les eaux intérieures (CECPAI)
18. Rapport sur les conclusions des débats de la sixième session de la Commission des pêches et de l'aquaculture pour l'Asie centrale et le Caucase

*Note d'information: Rapport sur les conclusions des débats des quarante-deuxième et quarante-troisième sessions de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM)*

19. Date et lieu de la trente-troisième session de la Conférence régionale pour l'Europe
20. Questions diverses

Examen et adoption du rapport de la Conférence régionale pour l'Europe

Clôture de la Conférence

**ANNEXE B – LISTE DES DOCUMENTS**

<b>Cote</b>	<b>Titre</b>
ERC/20/1 Rev.1	Ordre du jour provisoire annoté
ERC/20/2	Systèmes alimentaires durables et alimentation saine en Europe et Asie centrale
ERC/20/3	Solutions en faveur des jeunes, de l'emploi et du développement des zones rurales en rapport avec la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale
ERC/20/3/Web Annex	Solutions en faveur des jeunes, de l'emploi et du développement des zones rurales en rapport avec la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale
ERC/20/4	Réseau de bureaux décentralisés
ERC/20/5 Rev.1	Résultats et priorités de la FAO dans la région
ERC/20/5/Web Annex 1	Vue d'ensemble du programme relatif aux objectifs stratégiques de la FAO
ERC/20/5/Web Annex 2	Contribution des résultats obtenus dans la région Europe et Asie centrale aux objectifs stratégiques de la FAO pendant l'exercice biennal 2018-2019
ERC/20/5/Web Annex 3	Planification et programmation par pays de la FAO dans le cadre du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement
ERC/20/5/Web Annex 4	Évaluation des résultantes de l'Organisation (2019): résultats pour la région Europe et Asie centrale
ERC/20/5/Web Annex 5	Informations actualisées sur l'élaboration du nouveau Cadre stratégique
ERC/20/5/Web Annex 6	Incidences de la covid-19 sur l'alimentation et l'agriculture en Europe et Asie centrale et interventions menées par la FAO
ERC/20/5/Web Annex 7	L'avenir des systèmes alimentaires en Europe et Asie centrale – 2022-2025 et au-delà
ERC/20/6	Synthèse des évaluations 2014-2019 de la FAO menées dans la région Europe et Asie centrale
ERC/20/7	Programme de travail pluriannuel 2020-2023 de la Conférence régionale pour l'Europe
ERC/20/8	Rapport sur les conclusions des débats de la quarante et unième session de la Commission européenne d'agriculture (CEA)
ERC/20/9	Rapport sur les conclusions des débats de la réunion conjointe de la Commission européenne des forêts (quarantième session) et du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (soixante-dix-septième session)
ERC/20/10	Rapport sur les conclusions des débats de la trentième session de la Commission européenne consultative pour les pêches et l'aquaculture dans les eaux intérieures (CECPAI)

ERC/20/11	Rapport sur les conclusions des débats de la sixième session de la Commission des pêches et de l'aquaculture pour l'Asie centrale et le Caucase
ERC/20/12 Rev.1	Initiative Main dans la main de la FAO: une nouvelle approche

## **SÉRIE INF**

<b>Cote</b>	<b>Titre</b>
ERC/20/INF/1	Note d'information
ERC/20/INF/2 Rev.2	Calendrier provisoire
ERC/20/INF/3 Rev.2	Liste provisoire des documents
ERC/20/INF/4	Déclaration du Directeur général
ERC/20/INF/5	Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO
ERC/20/INF/6	Déclaration du Président de la trente et unième session de la Conférence régionale pour l'Europe
ERC/20/INF/7	Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)
ERC/20/INF/8	Déclaration du porte-parole de la Consultation des organisations de la société civile
ERC/20/INF/9 Rev.1	Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (2021)
ERC/20/INF/10	Rapport sur les conclusions des débats des quarante-deuxième et quarante-troisième sessions de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM)
ERC/20/INF/11	État de la biodiversité en Europe et en Asie centrale – Défis posés et perspectives ouvertes par la conservation dynamique de la biodiversité
ERC/20/INF/12	Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition et suite donnée à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition
ERC/20/INF/13	Révision de la Vision et stratégie relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition
ERC/20/INF/14	Évaluation des pertes et gaspillages de nourriture en rapport liée à la méthode d'analyse des pertes de denrées alimentaires
ERC/20/INF/15	Année internationale de la santé des végétaux (2020)
ERC/20/INF/16	Déclaration relative aux compétences et aux droits de vote présentée par l'Union européenne et ses États membres